THIES 2013

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Thiès

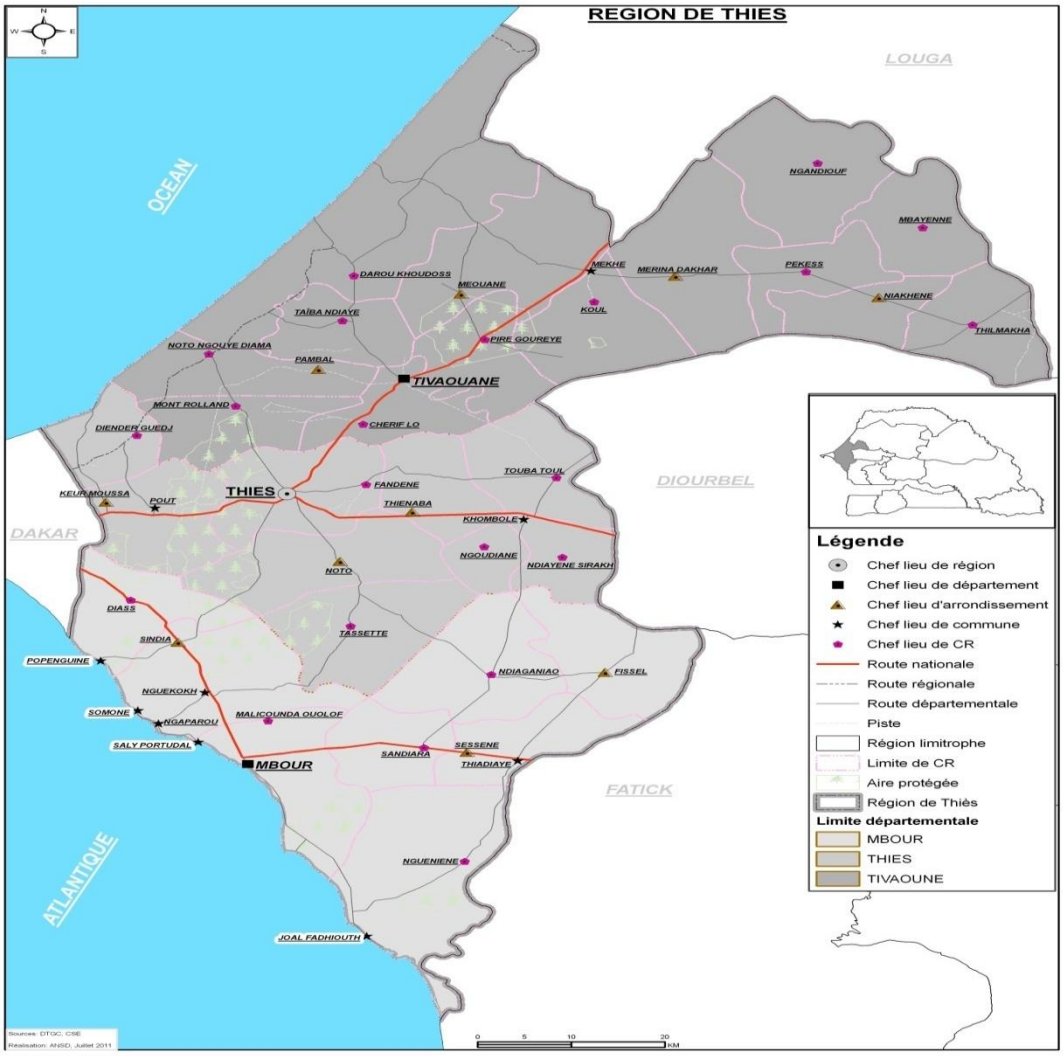

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2013

Avril 2015

Chapitre III : **AGRICULTURE**

INTRODUCTION :

L'Agriculture occupe une place importante dans l'activité économique et sociale de la région de Thiès. Elle est pratiquée par 51,9% des ménages de la région, soit 97.097 ménages. L'agriculture constitue la principale activité menée en milieu rural ; elle contribue de manière significative à la création de richesses. D'ailleurs, la région occupe, en termes de production agricole, la première place pour l'horticulture (avec un tiers de la production nationale, ce qui est une performance exceptionnelle au regard de la superficie régionale) et le manioc, la deuxième place pour l'arboriculture. Thiès dispose principalement de trois zones à vocation agricole. Ainsi on a la zone côtière des Niayes (à vocation maraîchère et fruitière) ; la zone centre (à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc) et la zone sud (à vocation maraîchère et vivrière).

III.1 PLUVIOMETRIE

Les données sur la pluviométrie sont recueillies à travers 17 postes d'observation contrôlés par la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) dont six (6) à Mbour et Tivaouane et cinq (5) à Thiès. Selon les relevés, la région de Thiès a bénéficié d'une bonne pluviométrie en 2013 (651,3 mm en moyenne) comparée à 2012 (520 mm en moyenne) enregistrée respectivement sur une durée moyenne de 34 et 32 jours.

Tableau 5: Situation de la pluviométrie dans les trois départements en 2012 et 2013

Départements	Pluviométrie moyenne en2013 (mm)	Moyenne des jours en 2013 (j)	Pluviométrie moyenne en 2012 (mm)	Moyenne des jours en 2012 (j)
Mbour	751,8	38	668,6	40
Thiès	598	33	414	26
Tivaouane	595,3	32	460	28

Source : DRDR, Thiès

Une analyse suivant les départements révèle qu'en moyenne Mbour, avec ses six (6) postes, a enregistré la plus forte pluviométrie en 2013 (751,8 mm sur 38 jours) contre 668,6 mm enregistrés sur 40 jours en moyenne en 2012 (cf. tableau 5 et graphique ci-dessous). Le département de Thiès (avec33 jours de pluie en moyenne) a enregistré 598 mm contre 414 mm relevés en 2012 enregistrés sur une moyenne de 26 jours. Quant au département de Tivaouane, il vient en dernière position avec une moyenne pluviométrique de 595,3 mm sur une durée moyenne de 32 jours, accusant au cours de cette période, des déficits respectifs de 135,3 mm et de 4 jours de pluie.

Graphique 4: Pluviométrie moyenne en 2012 et 2013 dans les trois départements

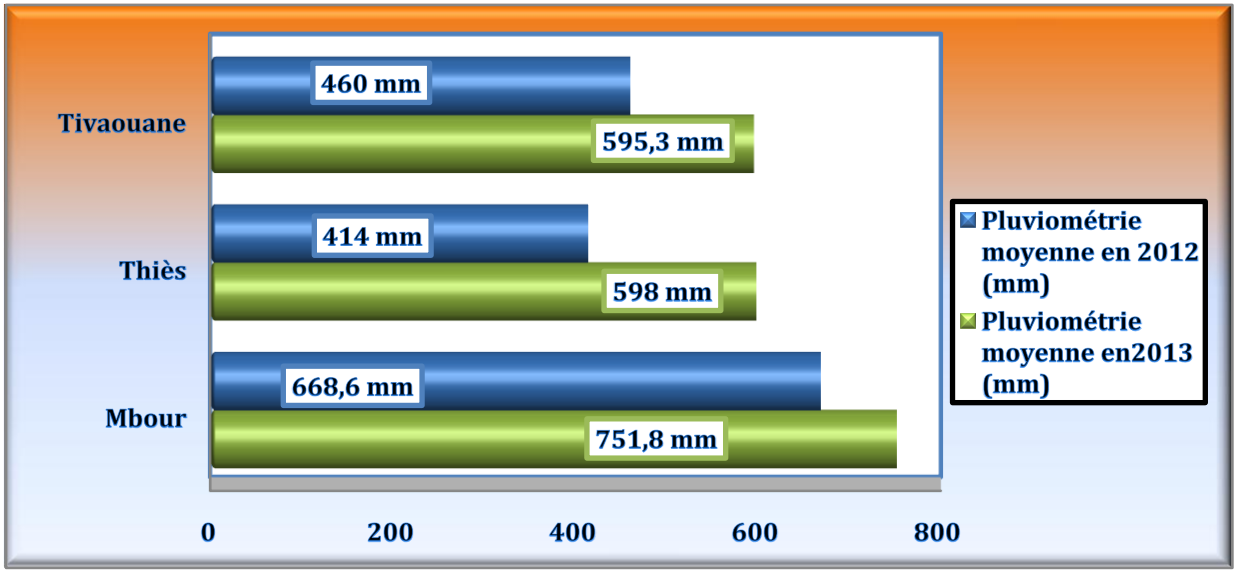

Source : DRDR, Thiès

Selon les postes, on note des écarts de plus de 200 mm enregistrés à Thiès, Notto, Thiénaba, Tivaouane, Pambal et Mérina Dakhar. L'écart le plus important a été enregistré à Notto où 427,3 mm de pluie de plus qu'en 2012ont été enregistrées (cf. tableau en annexe). Cependant, on a noté un poste déficitaire à Pout avec 32,3 mm de pluie de moins qu'en 2012. Pour ce qui est du nombre de jours de pluies, quatre (04) postes sont déficitaires par rapport à 2012. Il s'agit des postes de Fissel, Ndiaganiao, Thiadiaye et Nguekokh. Cela n'a cependant pas eu d'effets négatifs sur les principales cultures qui ont connu un bon développement et ont atteint leur phase de maturité à temps.

Par ailleurs des excès de pluies ont été notés dans la deuxième quinzaine de septembre. Ce qui a causé quelques dégâts sur le mil suite à des attaques d'ergot, particulièrement dans le département de Thiès.

III.2 LES MESURES INCITATIVES

Pour réussir la campagne agricole de 2013, le Gouvernement du Sénégal a pris un certain nombre de mesures d'accompagnement incitatives. Au niveau régional, ces mesures se sont traduites par la mise à la disposition des paysans des quantités suffisantes de semences et à faciliter leur vente. Ainsi, sur les 2.963 tonnes d'arachides qui étaient prévues pour toute la région, 2.979,8 tonnes ont été reçues dont 2.615,6 tonnes vendues, soit un taux de commercialisation de 88% en moyenne pour la région.

Tableau 6 : Quantité de semences d'arachides disponibles et vendues

Départements	Quantités prévus (tonnes)	Quantités reçues (tonnes)	Quantités vendues (tonnes)	Reliquat (tonnes)	Taux de commercialisation (%)
Mbour	743	743	601,6	141,4	81
Thiès	641	641	540,3	100,7	84
Tivaouane	1.599	1.595,8	1473,7	122	92
TOTAL REGION	2.983	2.979,8	2.615,6	364,1	88

Source : DRDR, Thiès

Ce taux est plus élevé dans le département de Tivaouane (92%), qui concentre 56% de la quantité totale de semences vendues dans la région (soit 1.473,7 tonnes).

Pour le niébé et les céréales, il a été prévu au niveau de la région de mettre à la disposition des producteurs 397,6 tonnes mais finalement les autorités ont reçu 385,3 tonnes dont 348,8 tonnes finalement vendues, soit un taux de commercialisation de l'ordre de 90,5%.

Tableau 7 : Mise en place et vente des semences de céréales et niébé

Départements	Niebe (tonnes)			Mais (tonnes)			Mil souna (en tonnes)			Sorgho (en tonnes)		
	P[3]	R	V	P	R	V	P	R	V	P	R	V
Mbour	49	49	31,6	29,6	29,6	29,6	22	22	22	4,48	4,49	4,2
Thiès	52	52	35,9	19,3	19,3	17,34	17,9	17,9	17,5	4,55	4,3	3,9
Tivaouane	105	105	105	51	51	51	38,8	38,8	38,8	6	3,84	3,8
Total Région	**206**	**206**	**172,5**	**99,9**	**99,9**	**97,9**	**78,7**	**78,7**	**78,3**	**13**	**12,6**	**12**

Source : DRDR, Thiès

La totalité des tonnes de niébé prévues pour la campagne agricole de 2013 ont été reçues dans la région et dont 172,5 tonnes ont été finalement vendues aux producteurs, soit un taux de commercialisation de 83,7% (cf. tableau ci-dessus). Il en est pratiquement de même pour le maïs, le mil souna et le sorgho dont les quantités prévues ont été reçues et ont enregistré par la suite des taux de commercialisation respectifs de 98%, 99,5% et 92,3%.

En plus des semences, le Gouvernement a mis à la disposition des producteurs des engrais pour augmenter le rendement de divers types de cultures. Ainsi, sur les 3.989,6 tonnes qui étaient prévues, 3.936 tonnes d'engrais composées des différentes formules ont été mises à la disposition de la région (soit un taux de réception de l'ordre de 98,7%), dont 2.589,7 tonnes finalement vendues (soit un taux de commercialisation de 65,8%).

[3] P : prévu ; R : reçu ; V : vendu

III.3 RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2013

En 2013, la production totale de la région est estimée à 251.206 tonnes contre 328.079 tonnes en 2012, soit une différence nette de 76.873 tonnes correspondant à une baisse relative de 23,4% de la production régionale. Cette production s'obtient à partir des céréales, de l'arachide et d'espèces diverses telles que le manioc et le niébé.

III.3.1 Production céréalière

La production céréalière, composée de mil, de sorgho et de maïs s'élève à 44.243 tonnes pour la campagne agricole de 2013/2014 contre 83.862 pour celle de 2012/2013, soit une baisse relative de 47,2%. Cette production a été obtenue avec une superficie emblavée de 89.092 Ha, soit un rendement de 496,6 Kg/Ha. Cette baisse de la production céréalière peut s'expliquer d'une part par une chute de 47 % de la production de mil (qui représente près de 90% de la production céréalière) liée surtout à l'effet néfaste de l'ergot (Claviceps fusiformis) qui a décimé une bonne partie de la production. Et d'autre part par une dégringolade des superficies emblavées qui passent de 113.593 Ha en 2012 à 89.092 Ha en 2013, soit une baisse relative de 21,5%. De même, le sorgho et le maïs dont es productions respectives étaient 4.400 tonnes et 438 tonnes, ont enregistré des baisses respectives de 46,2% et 40,9% par rapport à la campagne de 2012.

Du point de vue départemental, il a été constaté que Mbour avec 40,7% de la superficie régionale emblavée pour la culture des céréales concentre 47,7% de la production (soit 21.125 tonnes), ce qui permet d'obtenir un rendement de 582,7 Kg/ha. Quant aux départements de Thiès et Tivaouane, avec des superficies emblavées respectives de 21.022 Ha et 31.818 Ha absorbent respectivement 14,5% et 37,7% de la production céréalière, d'où des rendements respectifs de 305,8 et 524,5 Kg/Ha. Il faut signaler aussi que les rendements de mil, de sorgho et de maïs ont été plus importants dans les départements de Mbour et Tivaouane avec des proportions qui varient jusqu'à plus de 700 Kg/Ha (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 8 : Production céréalière de la région de Thiès en 2012 et 2013

DEPARTEMENTS	MIL			SORGHO			MAIS			TOTAL CEREALES	
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	PROD (T)
MBOUR	31 217	556	17 357	4 821	755	3 640	214	600	128	**36 252**	**21125**
THIES	20 265	295	5 978	717	600	430	40	500	20	**21 022**	**6428**
TIVAOUANE	30 786	522	16 070	550	600	330	482	600	289	**31 818**	**16689**
Campagne 2013/2014	**82.268**	**479**	**39.405**	**6.088**	**723**	**4.400**	**736**	**595**	**438**	**89.092**	**44.243**
campagne 2012/2013	**102.989**	**728**	**74.941**	**9.461**	**865**	**8.180**	**1 144**	**648**	**741**	**113.593**	**83.862**

Source : DRDR, Thiès

III.3.2 Production d'arachide et d'espèces diverses

III.3.2.1 Production d'arachide

La production d'arachide a enregistré une baisse de 17,5% par rapport à la campagne précédente (62.668 tonnes contre 75.917 tonnes en 2012) malgré une hausse de 17,4% des superficies emblavées (92.339 Ha). Les semences de qualité controversées sont probablement à l'origine de cette situation. Cependant, le rendement moyen au niveau régional se situe aux environs de 678,7 kg à l'hectare. Le département de Tivaouane, avec la moitié de la superficie emblavée (46.327 Ha), assure à lui seul plus de la moitié de la production agricole (53%), soit32.938 tonnes (cf. graphique ci-dessous) et obtient un rendement de 711 Kg/Ha.

Graphique 5: Répartition de la quantité d'arachide produite par département en 2013

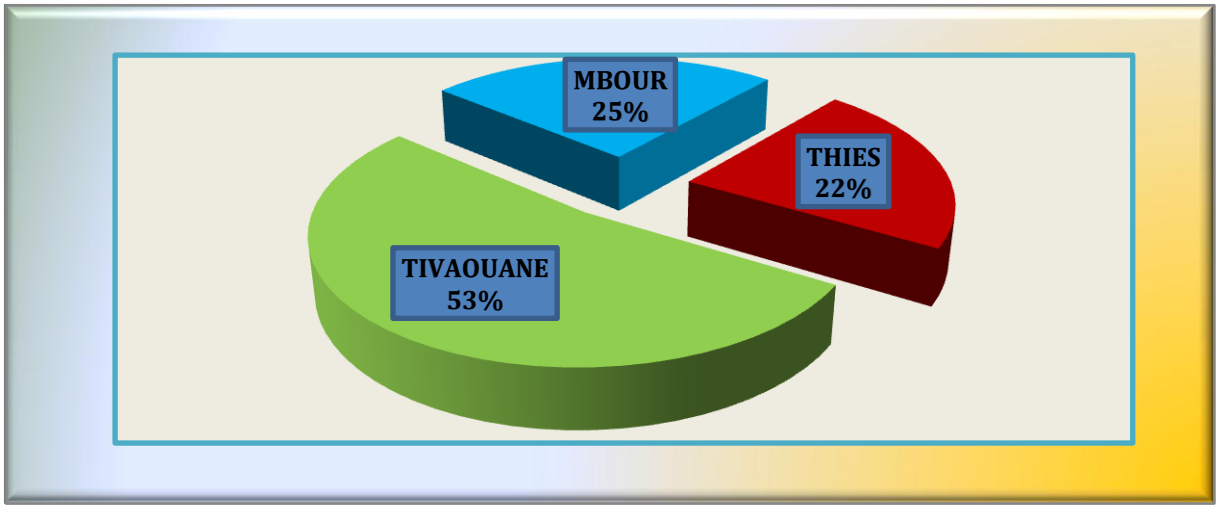

Source : DRDR, Thiès

III.3.2.2 Production d'espèces diverses

Les quantités produites de niébé (6.363 tonnes) et de manioc (120.214 tonnes) ont connu des baisses respectives de 33,4% et13, 7%. La pastèque a enregistrée une importante baisse de sa production (-68,3%) qui passe de 13.061 tonnes en 2012 à 4.140 tonnes en 2013. La forte diminution de la quantité produite de pastèque peut être imputable à la forte baisse des superficies emblavées (-72,4%) qui passent de 1.653 Ha en 2012 à 455 Ha en 2013.

Graphique 6: Production d'espèces diverses en 2012 et 2013

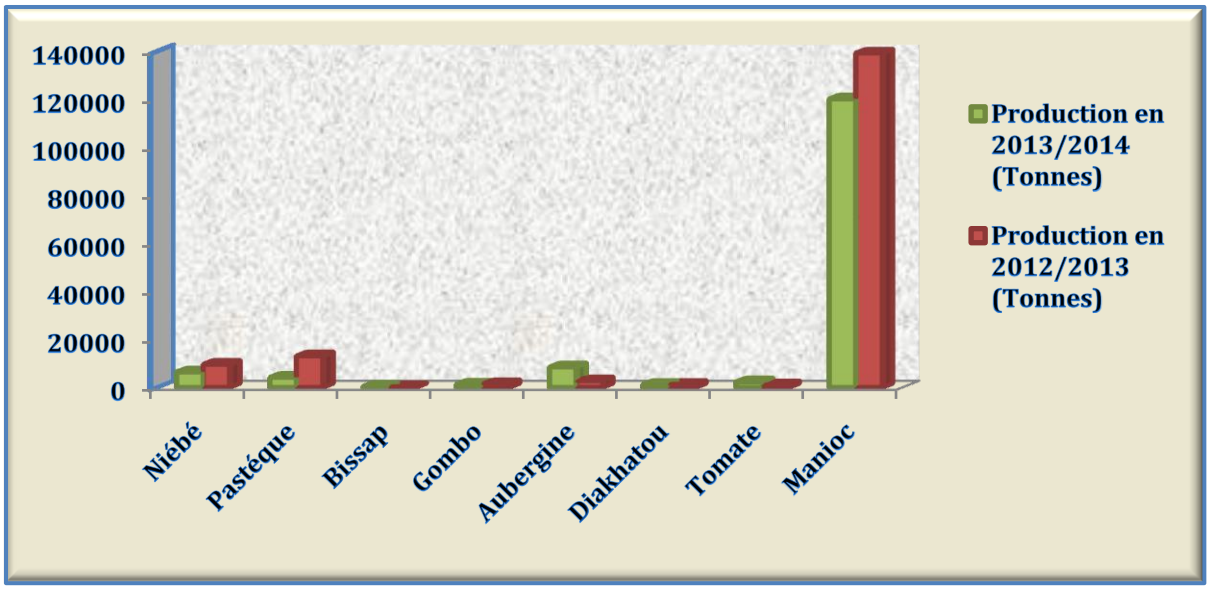

Source : DRDR, Thiès

Les autres variétés produites telles que le bissap, le gombo, la tomate, l'aubergine etc. ont aussi connu d'importantes variations entre les deux campagnes. La production de gombo (1.280 tonnes) a connu une baisse relative de 9,4%. Toutefois, les productions d'aubergine (8.450 tonnes), de tomate (2.263 tonnes) et de bissap (397 tonnes) ont enregistré des hausses très significatives (respectivement 214,6% ; 142,6% et 130,8%) qui peuvent être liées à l'augmentation des superficies emblavées.

III.4 CONTRAINTES

Les principales contraintes du secteur agricole sont entre autres :

- l'insuffisance et la difficulté d'accès aux intrants agricoles de qualité ;
- le parasitisme des cultures (non disponibilité à temps des insecticides) ;
- la vétusté et la difficulté de renouvellement du matériel agricole ;
- les difficultés d'accès au crédit agricole ;
- les problèmes liés à 'organisation des circuits d'approvisionnement, de distribution et de commercialisation des produits agricoles ;
- la perte de terres agricoles dues à l'exploitation des carrières.

III.5 PERSPECTIVES

Il convient de noter que pour améliorer la situation agricole dans la région de Thiès, un certain nombre de mesures s'imposent à savoir :

- l'intensification, la diversification et la modernisation de l'agriculture pluviale et irriguée ;
- la mise en place d'un système de crédit adapté permettant l'approvisionnement en intrants de qualité et l'équipement en matériel agricole des producteurs ;
- la mise en place d'unités de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- la réhabilitation des milieux favorables à l'agriculture (bassins versants, allées mortes, mares asséchées) et la restauration des zones fragilisées par l'industrie extractive (zones de Taïba, Mboro, Pambal, Mont-Rolland, Notto, Fandène) ;
- la mise à disposition d'insecticides pour lutter efficacement contre le parasitisme des cultures ;
- la mise en place de variétés agricoles adaptées aux conditions bioclimatiques ;

CONCLUSION

En dépit des mesures incitatives mises en place (distribution des semences, engrais et produits phytosanitaires), la production de la campagne agricole 2013/2014 a connu une baisse considérable par rapport à celle de 2012/2013 et ce pour toutes les spéculations. Cette situation est imputable au démarrage tardif de la saison des pluies, mais aussi aux pluies hors saison qui ont été enregistrées dans certaines localités et à la réduction de certaines superficies emblavées.